

— Séance du 17 novembre 2020 —

L'an deux mil vingt et le dix sept novembre à dix neuf heures, le conseil municipal régulièrement convoqué s'est réuni en séance extraordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur José HERBET, Maire.

Présents : José HERBET, Antony DELVILLE, Lysiane CAPON, Jeannine BENOIT, Claudine LEQUIEN, Guillaume FLAHAUT, Jean-Paul PIERRE, Gérard BRÉZIN, Claire ROUSSEL, Laurence BÉCUE, Alain CARPENTIER, Véronique VAAST, Delphine CALAIS, Miguel NIEWIADOMSKI.

Absents avec pouvoir : Frédéric DELPORTE à Véronique VAAST.

Secrétaire de séance : Véronique VAAST

Électricité : fin des tarifs réglementés, choix d'u fournisseur

Monsieur le maire informe l'assemblée de la fin des tarifs réglementés au 31/12/2020 ; à cet effet, il convenait de lancer une consultation chez les différents fournisseurs d'électricité ; seuls 4 fournisseurs ont

répondu à la demande de tarifs pour la fourniture d'électricité des bâtiments communaux et de l'éclairage public, soit :

EDF :	27 300,74 € HT
ENGIE :	17 955,81 € HT
TOTAL DIRECT ENERGIE :	22 068,65 € HT
SELIA :	20 116,16 € HT

Monsieur le maire indique que le fait de choisir le fournisseur ENGIE ferait réaliser à la commune une économie d'environ entre 9000 et 10000 €.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide par 14 voix pour de choisir ENGIE comme fournisseur d'électricité à compter du 01/12/2020 et autorise le maire à signer le contrat.